

Immigration: Ottawa ignore les demandes des provinces



Le ministre de l'Immigration Bud Cullen, qui a présenté, hier, aux Communes un projet de loi sur l'immigration prévoyant le contingentement annuel du nombre des immigrants.

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a présenté, hier aux Communes, un projet de loi sur l'immigration qui prévoit essentiellement le contingentement annuel du nombre des immigrants, leur répartition par province en fonction des besoins du marché du travail, de nombreux changements aux conditions actuelles d'admission des immigrants ainsi que la reconnaissance, pour la première fois au Canada, du statut de "réfugié".

Le projet de loi, déposé en Chambre par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, n'accorde cependant aucun pouvoir nouveau aux provinces dans ce domaine, comme le réclame le Québec.

Seuls les mécanismes actuels de consultation seront renforcés afin de permettre aux provinces de faire connaître leurs besoins en immigration avant que ne soient fixés par Ottawa les quotas annuels de contingentement.

Cette décision du gouvernement de régulariser le flot des immigrants fait suite aux recommandations formulées, l'an dernier, par le comité mixte spécial sur la politique de l'immigration. Le nouveau projet de loi vise à remplacer la législation actuelle, vieille de près de 25 ans et qui comportait plusieurs dispositions défectueuses.

Taux de base

Le nombre d'immigrants admis au pays sera déterminé chaque année en fonction d'un taux de base annuel, ainsi qu'en fonction de divers facteurs démographi-

ques et économiques dont, évidemment, le taux de chômage.

La nouvelle loi prévoit également que les nouveaux arrivants seront répartis sur le territoire en fonction de ces mêmes facteurs, en tenant compte des besoins des provinces.

Les provinces pourront conclure des ententes formelles avec le fédéral sur les aspects des problèmes d'immigration qui les concernent, sur le modèle de l'entente conclue entre Québec et Ottawa concernant le recrutement et la sélection des immigrants.

Réfugiés

On se souvient que les

provinces avaient unanimement réclamé des pouvoirs accrus pour le Québec lors de la dernière rencontre des premiers ministres provinciaux, en octobre dernier, à Toronto.

Par ailleurs le Canada reconnaîtra légalement pour la première fois le statut de "réfugié" tel que défini par l'Organisation des Nations unies. Les réfugiés se verront ainsi accorder certaines facilités leur permettant de s'établir au pays.

Enfin, plusieurs changements sont apportés aux conditions d'admission des immigrants. Ainsi, pour respecter le principe de l'unification des familles, on permettra à un citoyen canadien de parrainer des parents de tout

âge et non seulement des dépendants.

Il ne sera plus question non plus dans la nouvelle loi d'exclure du pays les nouveaux arrivants qui sont épileptiques, handicapés physiques ou mentaux. Seuls seront exclus pour des raisons de santé ceux qui portent un danger de contagion.

Terroristes

Des critères spéciaux prévaudront pour les personnes ayant un dossier judiciaire, et des mesures sont prévues pour prévenir l'entrée au pays de terroristes.

Toute personne se voyant refuser son statut d'immigrant pourra faire appel sur les raisons de sa mise à l'écart. L'enquête sera toute-

fois confiée à des arbitres qui devront évaluer la preuve soumise en regard des exigences de la loi, et non à des enquêteurs spéciaux comme c'est le cas actuellement. La Commission d'appel de l'immigration conserve ses pouvoirs.

Par ailleurs, tout visiteur admis au pays pour un motif autre que l'immigration ne pourra réclamer le statut d'immigrant une fois sur place. Les personnes qui voudront étudier ou travailler quelque temps au Canada devront obtenir des permis de séjour avant leur arrivée.

Actuellement, quelque 800.000 personnes demandent annuellement à immigrer au Canada, mais seulement 150.000 sont acceptées. Au

cours du premier trimestre de 1976, le Canada a reçu environ 21.000 immigrants de moins que pour la même période l'an dernier.

M. Cullen a précisé qu'une fois le projet de loi adopté, le premier objectif à atteindre sera de permettre à environ 140.000 étrangers d'émigrer au Canada par année. Le total net sera cependant inférieur à ce chiffre, une fois soustraits les départs du Canada pour l'étranger.

Les projections concernant les tendances démographiques, compte tenu des futures politiques d'immigration, permettent de croire que la population canadienne, qui est présentement de 23 millions, atteindra les 30 millions en l'an 2001.

Le leadership de Clark confirmé à la suite de l'incident Wagner

par Georges ANGERS
 du bureau du Soleil

OTTAWA — Le règlement du différend Clark-Wagner a confirmé le leadership sans équivoque du chef tory et éteint toute velléité de contestation.

"L'incident est clos", a déclaré Claude Wagner à sa sortie du caucus conservateur hier midi après que ses collègues eurent discuté pendant plus d'une heure des événements de la fin de semaine dernière à Montréal, ainsi que l'attitude antérieure de M. Wagner depuis sa défaite au congrès de leadership.

Joe Clark qui s'est contenté de dire que ses relations avec M. Wagner demeuraient inchangées.

Mardi, les deux hommes s'étaient rencontrés et selon certains témoignages le ton de l'entretien avait été passablement élevé.

Marqués par les expériences antérieures de John Diefenbaker et de Robert Stanfield qui eurent à souffrir des dissensions au sein de leur caucus respectif, les conservateurs ont voulu éviter qu'une situation semblable ne se répète. D'autant plus, ont-ils précisé plusieurs, qu'on a toutes les raisons de croire que nous allons remplacer les libéraux au pouvoir lors des prochaines élections.

Malgré qu'ils chantaient

tous l'unité retrouvée hier, les conservateurs fédéraux n'en attendent pas moins des preuves de la part de Claude Wagner et la première occasion se présentera à lui dès demain alors qu'il doit prononcer un discours à Vancouver.

La plupart des collègues de Claude Wagner se sont dit étonnés par son comportement depuis le congrès à la chefferie de février et particulièrement en fin de semaine dernière. Le député David MacDonald de l'Île-du-Prince-Édouard a résumé la réaction de ses collègues anglophones en disant que l'at-

titude de Claude Wagner l'avait désappointé.

On se souviendra que lors du congrès à la chefferie, Claude Wagner avait été celui parmi tous les candidats qui avait obtenu les appuis les plus nombreux chez les membres du caucus conservateur. "Il ne fait plus maintenant aucun doute, a ajouté M. MacDonald, que tous les députés se sont alignés derrière Joe Clark."

Interrogé à l'issue du caucus, le député de Joliette et président du PC-Québec, Roch LaSalle, s'est contenté

de dire comme ses collègues que l'incident était clos. Pour Roch LaSalle, il est maintenant temps de s'atteler à la tâche de faire connaître le message des conservateurs et de Joe Clark au Québécois et pour ce faire, il compte sur l'appui de tout le monde, y compris et peut-être surtout Claude Wagner.

M. LaSalle a cependant tenu à préciser qu'il n'y aurait pas de place dans cette équipe pour ceux qui ne seront pas capables de coopérer. Il a cependant ajouté avoir l'impression que Claude Wagner allait coopérer.

Pas d'exceptions pour les juges

OTTAWA (PC) — Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devra payer \$30.000 au gouvernement fédéral pour la rémunération excessive accordée à des juges et hauts fonctionnaires de la province, suite à une décision du directeur de la loi anti-inflation, M. Donald Tansley.

D'après l'ordonnance rendue par le directeur, les augmentations de rémunération de 22 juges de la Cour provinciale et de deux hauts fonctionnaires doivent être

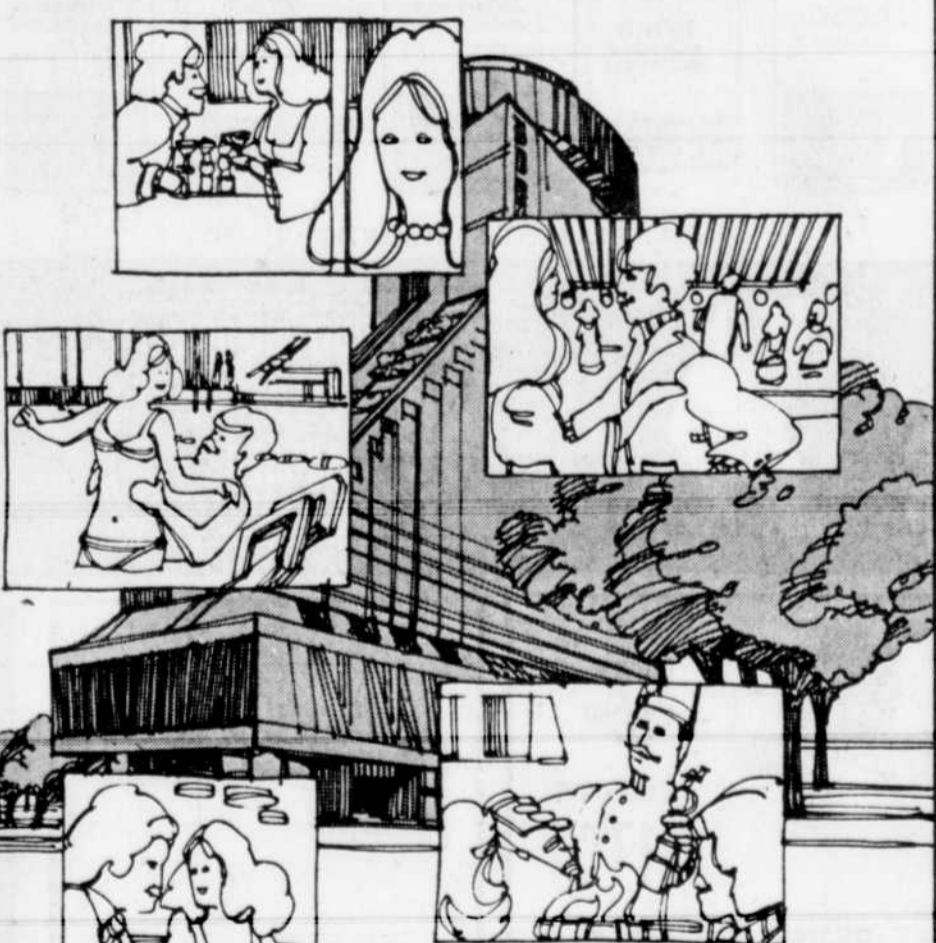
ramenées à \$2.400 par année. Le gouvernement provincial, en tant qu'employeur, doit ainsi verser \$20.000 immédiatement et retenir \$10.000 sur les émoluments.

Les juges concernés avaient référé leur cas au directeur, alléguant que les indicateurs ne s'appliquaient pas aux juges de la Cour

provinciale, mais M. Tansley a rejeté leur point de vue pour conclure qu'ils étaient soumis à la hausse maximale permise par la loi.

Visiblement sur les épinés, le député de Saint-Hyacinthe a refusé de faire tout autre commentaire comme son chef

LE CONCORDE VOUS OFFRE TELLEMENT PLUS... POUR MOINS QUE VOUS NE CROYEZ.



Le Club-soleil
 Un centre d'exercice qui n'a pas d'équivalent à Québec: piscine chauffée, sauna, salle d'exercices et surtout compagnie sélectionnée. Pour un montant modique, vous pouvez devenir membre de notre Club-soleil.

Le Cabaret-disco
 Le Québec-by-night passe par notre Cabaret-disco. Musique imbattable, tantôt disco, tantôt rétro. Décor somptueux. En plus, nos hôtesses ont une classe et une fraîcheur qui ajoute encore au charme de notre Cabaret-disco.

L'Astral
 le seul restaurant-bar pivotant du Québec! Menu de choix avec, en plus, l'incomparable panorama de Québec. Aussi déjeuners d'affaires à partir de \$1.75

Le Bar-sous-le-cap
 le lieu de rendez-vous du plus beau monde à l'heure du cocktail. Musicien sur place, goûter gratuit, sans oublier notre spécial continuuel de 11 h. a.m. à minuit.

Le Boeuf-charolais
 l'unique restaurant de fine gastronomie avec service au guéridon. La disposition en alcôves et l'intimité de l'atmosphère, en plus des attentions personnelles de notre maître d'hôtel font de votre table le centre du monde pour une soirée.

L'hôtel des p'tits plus!

LOEWS Le Concorde

Découvrez le vrai visage de la mode chez **PERECULT**
 Le terrain au singulier de France à Place Ste-Foy

HAUTE FOURRURE RAFFINÉE, SOBRE ET ÉLEGANTE
 Créations **Jeanne Hardy**
 MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
 461 est. rue Saint-Joseph
 529-5756

de trois-rivières à la basse côte nord...
cuy Rouleau
 Opticien d'ordonnances
 Verres de contact
 Lunettes
 Lentilles

639 est. boul. Chartrand
 Centre Ville, mail st-roch
 524-5121 Poste 305

Point Inc.
 Centre Ville, mail st-roch
 524-5121 Poste 305

Trois-Rivières, Hâvre St-Pierre, Shefferville, Gagnonville, Fermont, Mont Wright

HAVRE ST PIERRE

Au restaurant LA TYROLIENNE on innove encore...
 du lundi au vendredi midi (au 3e) à la salle GUILLAUME TELL

LA SOUPIERE A VOLONTE (3 variétés)

Au choix:
 NOTRE NOUVELLE FONDUE AU POULET
 NOTRE NOUVELLE FONDUE AU FOIE DE VEAU
 UN PLAT CHAUD
 LA SALADE AUX CREVETTES
 THE, CAFE ET DESSERT

TOUT ÇA POUR **\$3.95**

LA TYROLIENNE
 2846, CHEMIN GOMIN - STE-FOY - TEL.: 651-6905
 (500 pieds à l'ouest de Place Laurier)

HOLLISTER Un nouveau confort pour le colostomisé dont l'intestin fonctionne régulièrement

Le pansement protecteur de Hollister introduit un nouveau concept pour la protection du colostomisé dont l'intestin fonctionne régulièrement - le filtre pour les gaz - qui désodorise tout en diminuant la pression. Pas plus gros qu'un mouchoir plié, le pansement protecteur pour la bouche de colostomie est fait d'une pellicule contre les odeurs et contient une compresse absorbante et douce. Un adhésif anti-allergique le fixe parfaitement... sans besoin de ceinture. Au travail comme à la maison, le pansement protecteur pour la bouche de colostomie reste bien fixé en place sur vous.

Les Produits pour Colosomie Hollister

Hollister

Venez nous rencontrer ou téléphonez nous à notre département de corseterie médicale pour avoir tous les renseignements sur les produits médicaux Hollister pour colostomisés.

brunet

MAIL ST-ROCH Québec
 PLACE LAURIER, Ste Foy 529-5741
 PLACE MONT-MARIE, Lauzon 656-1712
 PLACE L'ORMIERE, Neufchâtel 837-9363
 CARREFOUR, Charlesbourg 842-9221
 623-1504

Code fédéral pour protéger les droits de la personne

OTTAWA (PC) — Le gouvernement se proposerait d'annoncer aujourd'hui un important projet de loi visant à l'établissement d'un code fédéral contre la discrimination raciale et de mesures destinées à protéger l'intimité des particuliers contre l'intervention du gouvernement.

tière de droits de la personne doit être présentée aux Communes par M. Ron Basford, ministre de la Justice, qui l'a décrite comme une version renforcée du projet de loi déposé en Chambre en juillet 1975.

M. Otto Lang, ministre des Transports, était titulaire de la Justice à l'époque; le bill n'a pas pu être étudié car

d'autres projets étaient jugés plus urgents.

Des organisations féministes ont demandé en particulier que le projet de législation contienne des dispositions au chapitre de l'égalité entre hommes et femmes, surtout dans le domaine de l'emploi.

Le nouveau projet de loi

comprend de nombreux amendements apportés par le cabinet, certains ayant été inspirés de ces demandes.

Le projet de loi compte cinq parties dont quatre portent sur la formulation d'un code anti-discrimination et sur les pouvoirs d'une commission des droits de la personne qui serait créée pour le faire appliquer.

Le code envisagé interdirait, dans les domaines de juridiction fédérale, toutes formes de discrimination fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le

sexe, le statut marital, les infirmités ou les condamnations après un délit pour lequel la personne visée a obtenu un pardon.

A l'exception des dispositions relatives aux handicapés, toutes les autres clauses étaient déjà contenues dans le projet de loi original.

Si une infirmité n'affecte pas le rendement d'un travailleur, elle ne pourra plus être considérée comme une raison valable pour refuser un emploi, a expliqué M. Basford.

Le projet de loi vise à

empêcher toute personne de refuser à une autre, pour des raisons discriminatoires, les services et facilités mis à la disposition des gens par le gouvernement et ses agences.

Les dispositions relatives à l'emploi s'appliqueront aux employés travaillant dans toute entreprise ou industrie sous juridiction fédérale, telles les compagnies d'aviation et les banques à charte.

En réponse aux revendications des organisations féministes, une disposition du projet de loi de 1975 obligeant les employeurs à don-

ner aux femmes un salaire égal pour un travail égal a été changée pour obliger l'employeur à verser un salaire égal pour un travail de valeur égale ou équivalente.

Destinée à prévenir toute discrimination sexuelle au travail, M. Basford a expliqué que la disposition signifie qu'une personne ne doit pas nécessairement occuper le même emploi pour commander un salaire égal, mais un emploi exigeant des qualifications considérées comme ayant la même valeur.

L'objectif de la deuxième partie la plus importante du projet de loi consiste à assurer les Canadiens qu'ils ne seront pas indûment importunés par des représentants du gouvernement cherchant à obtenir des renseignements.

Cette section définirait, de façon très stricte, jusqu'où le gouvernement peut aller pour obtenir des renseignements de citoyens et donnerait aux Canadiens le droit

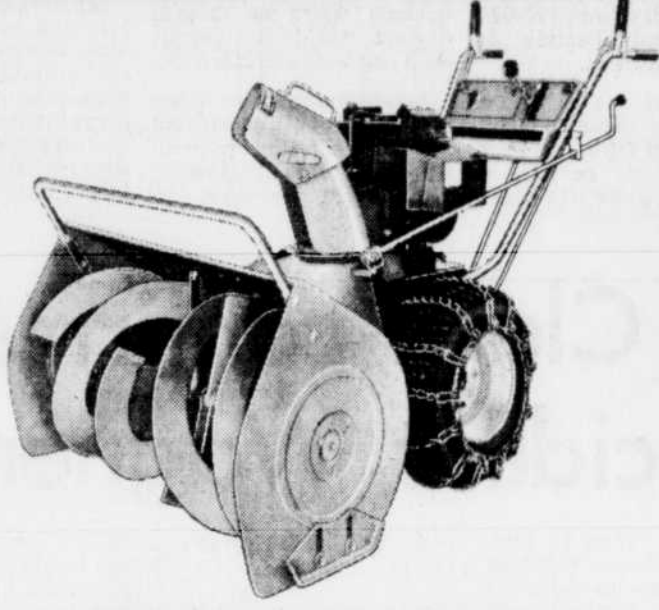
de consulter les dossiers les concernant au gouvernement.

Les particuliers pourraient se prévaloir des dispositions de ce texte législatif pour avoir accès à des dossiers, Jemander au gouvernement de rectifier certaines erreurs le cas échéant, et se faire expliquer en termes précis le but des renseignements obtenus à leur sujet.

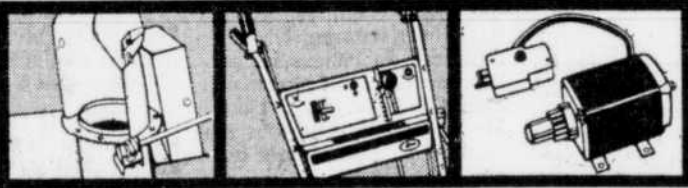
Même si ces dispositions ne s'appliquent au secteur privé, M. Basford espère que le monde des affaires, ainsi que les gouvernements provinciaux, s'en inspireront comme un modèle à suivre.

Le projet de loi défendra également à quiconque d'envoyer des messages de haine au téléphone, une pratique que le ministre considère révoltante. Récemment, un groupe de Toronto s'est servi du téléphone pour envoyer des messages de haine basés sur la discrimination raciale et le fanatisme.

du coeur au moteur



Quand la tempête gronde les chasse-neige Columbia grondent aussi.



La commande à vis sans fin de la goulotte lui permet de pivoter sur 210° et assure un rayé parfait de la neige.

Les commandes sont toutes à la portée de la main sur tous les modèles.

Le démarreur électrique est standard sur tous les modèles.

Les chasse-neige Columbia sont solides. Ils sont fabriqués de manière à affronter les hivers les plus rigoureux. Leurs prix défient la compétition car il n'y a pas d'intermédiaires entre Columbia et ses concessionnaires. C'est autant de sauvé pour vous.

N'hésitez pas, jetez un coup d'oeil sur les chasse-neige, surtout les plus coûteux et comparez-les aux chasse-neige Columbia. Évaluez le prix, et regardez de près la fabrication. Vous conviendrez que Columbia a vraiment du coeur et que dans la tempête il sera avec vous.



Recréation Véhicules (Québec) Inc.
627 Stinson, St-Laurent, Québec H4N 2E1

Visitez un concessionnaire des chasse-neige Columbia.

Baie Comeau Moto Sport Baie Comeau Inc.	296-6751	St-Henri de Lévis Paul Roberge Auto Enrg.	882-2452
Baie St-Paul Jean-Claude Simard	435-5793	St-Marc des Carrières Quincellerie Clément Marcotte	268-3221
Château Richer Edmond Paquet & Fils	824-4524	Ste-Anne de Beaulieu G. H. Giguère Enrg.	827-3269
Orsainville Sports Gero Inc.	626-9783	Ste-Croix de Lotbinière Les Petits Moteurs Enrg.	926-3960
Breakyville Lavenit Equipment Enrg.	832-4741	Sept-Îles Atelier de Réparations Latorge Inc.	962-6051
Lavoie Scie à Chaîne Enrg. M & M Marine Enrg.	522-6064 529-5311	Val Alain Marcel Laquerre	744-3317
St-Emile St-Emile Sport Enrg.	842-7024	Cap St-Ignace Gagné Sport Equipment	246-3127
St-Georges Est Marc Giguère Ltée	228-2491	Ville neuve Roland Sicard	661-2770

DÉCOUVREZ Les Vins La Salle



Des vins fins, produits ici même au Québec, d'une qualité surprenante pouvant rivaliser avec les meilleurs crus à des prix surprenants...pour les Québécois! Découvrez ces vins surprenants vous-même...vins qui tirent leur nom d'un des grands découvreurs de notre histoire.

Les Vins La Salle

VINS CANADIENS D'UNE NOBLE TRADITION



LES VINS LA SALLE, ST-YACINTHE, QUÉBEC.



Le ministre de la Justice Ron Basford présentera, aujourd'hui, une version modifiée d'un code fédéral contre la discrimination raciale et de mesures destinées à protéger l'intimité des particuliers contre l'intervention du gouvernement.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES ICD-510-03-001

Date de fermeture: Mardi 11 janvier 1977

15h.30, heure de Montréal AMENAGEMENT LG-2 RIVIERE LA GRANDE

Construction des bâtiments du poste de transmission.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu sur paiement d'une somme NON REMBOURSABLE de \$25, pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h.30 à 16h.30, en s'adressant au:

Service des Contrats SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES, 800 est, boul. de Maisonneuve, Montréal, Québec, H2L 4M8 Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS CENT MILLE DOLLARS (\$300.000), est requis sous forme de:

a) Cautionnement de soumission émis par l'une des sociétés choisies par le soumissionnaire dans la liste des sociétés mentionnées au document d'appel d'offres,

ou alternativement b) Chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne, ou caisse populaire canadienne,

ou alternativement c) Garantie bancaire émise par une banque à charte canadienne.

Les termes et conditions relatifs à ces dépôts de soumission et aux engagements requis quant aux garanties subséquentes sont décrits dans le document d'appel d'offres.

Le dépôt de soumission et l'engagement relatif à l'émission de garanties subséquentes, tels que choisis par le soumissionnaire, doivent accompagner la soumission afin qu'elle soit acceptée.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie, de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

A. ROUSSEAU, Directeur de l'Approvisionnement

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES SEBJ 76-2480

Date de fermeture: pour 15h.30

heure de Montréal

Mardi le 14 décembre 1976

Deux (2) balances à camions

capacité 100 tonnes.

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement, SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES,

800 est, boul. de Maisonneuve,

19e étage,

Montréal, P. Qué. H2L 4M8

Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement

A. ROUSSEAU

POUR PLUSIEURS DOLLARS DE MOINS

PRIX RÉDUIT JUSQU'À 60% DU DÉTAIL SUGGÈRE SUR CERTAINS ARTICLES



BUREAUX EXECUTIFS EN METAL BEIGE ET NOIR \$149

BUREAUX SIMPLE CAISSON EN METAL BEIGE \$119

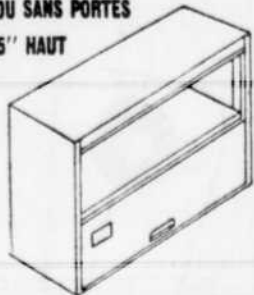
CHAISES DESASSORTIES A PRIX VARIES

ETAGERES

2 TIROIRS AVEC OU SANS PORTES

36" x 13 1/4" x 25" HAUT

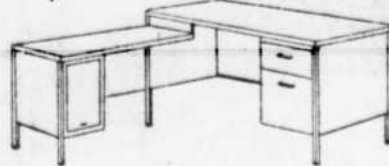
METAL BEIGE SPECIAL \$49



VINYLE \$16.50

VINYLE et TISSU \$17.50

CHAISES EMPILABLES



BUREAUX "SECRETAIRES"

30" x 60" AVEC RETOUR \$169

BUREAUX "EXECUTIFS"

35" x 65" AVEC RETOUR \$179



\$42.95



\$50.95



DIVISION WILLSON OFFICE SPECIALTY

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

L'ENTREPOT DU BUREAU

1375 ouest, boul. Charest, Québec — Tél.: 681-0543-44

Ouvert du lundi au vendredi de 9h. q.m. à 5h. p.m.

PANIER A LETTRES DOUBLE EN METAL GRATIS AVEC TOUT ACHAT DE BUREAU



Un grand nombre de Québécois vivent "sur les pilules"

par Pierre BOULET

Une bonne partie de la population du Québec vit "sur les pilules". En effet, 35 pour 100 de toutes les prescriptions payées par la Régie de l'assurance-maladie, en 1975, ont trait à des médicaments du système nerveux central (analgésiques, stimulants, sédatifs, etc.) et la moitié de ces prescriptions ne concernent que des tranquillisants ou des anti-dépresseurs.

Ces données sont contenues dans le cinquième rapport statistique de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Ce document a été rendu public, hier.

Rappelons cependant que le "programme de médicaments", entré en vigueur en août 1972, ne s'adresse qu'aux bénéficiaires de l'aide sociale et, depuis janvier 1974, à toutes les personnes de plus de 65 ans recevant un supplément du revenu mensuel garanti.

Les statistiques de la régie, quant au programme de médicaments, ne s'appuient donc que sur ces deux groupes de personnes. Le nombre de bénéficiaires est passé de 518,319 en 1972, à 731,461 en 1975.

Bénéficiaires de l'aide sociale

Chez les bénéficiaires de l'aide sociale, le nombre de prescriptions per capita est passé de 8.2 en 1973, à 11 en 1975, soit une augmentation de 35 pour 100. Le coût per capita, quant à lui, a accusé une augmentation de 39 pour 100, passant de \$37.54 à \$52.20 au cours de la même période.

La proportion (35 pour 100)

des médicaments s'adressant au système nerveux central indique une tendance à la baisse puisqu'en 1973, cette catégorie de médicaments représentait 38 pour 100 de toutes les prescriptions payées par la régie.

Ce sont les hormones et les substituts (anovulants, insuline, etc) qui viennent au deuxième rang de consommation chez les bénéficiaires de l'aide sociale, avec 21 pour 100 des prescriptions payées par la régie. Viennent en dernier lieu les anti-infectieux avec 7.2 pour 100.

Entre 1973 et 1975, le rythme de croissance de la consommation s'est avéré assez imposant: une augmentation moyenne de trois prescriptions par personne annuellement, dans les régions de Montréal, de Québec et de l'Outaouais; une augmentation relative de la consommation de l'ordre de 40 à 50 pour 100 chez les bénéficiaires du Nord-Ouest, de l'Outaouais et du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie.

Les personnes âgées

Chez les personnes âgées recevant un supplément de revenu mensuel garanti (40 pour 100 des bénéficiaires du programme), le nombre de prescriptions per capita est passé de 12.2 en 1974, à 16.4 en 1975, soit une augmentation de 35 pour 100.

Ce nombre est en outre de 49 pour 100 supérieur à celui du nombre de prescriptions per capita chez les bénéficiaires d'aide sociale.

Chez les personnes âgées admissibles, le coût per capita est passé, en deux ans, de

\$52.55 à \$74.97. Pour cette catégorie de personnes, la proportion des médicaments s'adressant au système nerveux central est de 28.7 pour 100 par rapport à 30.2 pour 100 en 1974.

Quant aux médicaments s'adressant au système cardio-vasculaire, ils constituent 15.6 pour 100 des prescriptions payées par la régie au bénéfice des personnes âgées admissibles.

Le service

Au 31 mars 1976, les statistiques dénombrent 1,145 pharmacies inscrites à la régie, ce qui donne une proportion pour le Québec de une pharmacie par 5,377 habitants.

L'analyse de la distribution pour l'ensemble du Québec révèle que la Régie de l'assurance-maladie paye une moyenne de 8,407 prescriptions par pharmacie inscrite

(dont 51 pour 100 pour les bénéficiaires de l'aide sociale), au coût moyen de \$39,100.

Les services optométriques

Le rapport de la Régie de l'assurance-maladie analyse aussi le programme de services optométriques administré par la régie.

On y apprend qu'en quatre ans, le nombre annuel d'examen de la vision n'a même pas augmenté de 10 pour 100, tandis que les examens du champ visuel et les examens en vue de lentilles de contact ont presque triplé.

En 1975, le coût total des services optométriques défrayés par la régie se chiffrait par \$11,330,674, soit \$1.84 par habitant du Québec.

Le nombre des optométristes est passé de 8.6 à 10.1 par 100,000 habitants entre 1971 et 1975. Depuis 1973, 38 pour 100 des optométristes inscrits reçoivent plus de \$20,000 an-

nuellement de la régie.

Prothèses et appareils

Le rapport statistique donne enfin un aperçu des six premiers mois d'existence du nouveau programme de prothèses, appareils orthopédiques ou autres.

Entre le 1er juillet et le 31 décembre 1975, 4,830 personnes se sont prévaluées du programme et ont reçu 8,505 appareils ou services, à un coût de \$804,809, soit \$166.62 par bénéficiaire.

En 1975, 19 laboratoires de prothèses ou d'orthèses ont effectué des travaux assurés par la régie. De ce nombre, 13 étaient des laboratoires privés et six étaient situés dans les établissements publics.

A eux seuls, les six laboratoires publics ont dispensé 58 pour 100 des services représentant 56 pour 100 du coût total assumé par la régie.

statistiques
annuelles



Régie de l'assurance-maladie
du Québec

Urgence d'intensifier le dépistage de résidus de médicaments dans les aliments

MONTREAL (PC) — Inquiet de la menace à la santé publique que constituent les résidus de médicaments dans les aliments humains d'origine animale, le bureau de direction de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec vient de demander au gouvernement canadien d'intensifier les programmes de dépistage de résidus dans les aliments. Jusqu'à maintenant, ces tests sont très rarement effectués.

L'Ordre des vétérinaires demande aussi aux autorités canadiennes de mettre en place, le plus tôt possible, un centre de toxicologie spécialisée dans le domaine vétérinaire pour étudier de façon régulière tous les produits toxiques susceptibles de contaminer l'alimentation des Québécois.

Au gouvernement du Québec, l'Ordre des vétérinaires demande d'approuver et de mettre en vigueur la liste des médicaments—1,500 environ—que les éleveurs ne pourront plus se procurer sans prescription. Présentement, les fermiers peuvent acheter sans le moindre contrôle des quantités industrielles de médicaments que l'on n'administrerait pas à des humains sans prescription. Le lait, les oeufs et la viande se voient donc parfois contaminés par ces médicaments.

Le problème est suffisamment grave pour que les gouvernements canadien et américain étudient l'opportunité d'imposer des restrictions sévères à l'incorporation de pénicilline ou de tétracycline dans les moulées animales.

Interdiction proposée

Un sous-comité de la Food and Drug Administration des États-Unis, présidé par le docteur Jacob Mosien, propose en effet d'interdire l'incorporation de la pénicilline aux moulées animales pour favoriser la croissance des animaux. Lorsqu'il existe d'autres médicaments efficaces, la pénicilline ne pourrait pas davantage être utilisée pour prévenir les maladies du bétail.

Dans le cas de la tétracycline, un autre antibiotique très largement utilisé, on précise qu'elle pourra être utilisée pour promouvoir la croissance ou pour un traitement préventif seulement s'il n'existe aucun autre médicament moins dangereux. Et encore là, l'utilisation préventive devra se limiter aux périodes où il existe un danger immédiat.

Au Canada, on pense à imposer des normes similaires mais, selon le docteur Denis Mongeau du ministère de la Santé, il est possible que les normes canadiennes soient même un peu plus sévères.

Microbes résistants

On s'inquiète de la présence d'antibiotiques dans la nourriture parce que l'usage inconsidéré de ces médicaments favorise l'apparition de microbes capables de résister à ces produits, ce qui pose des difficultés importantes aux médecins. Les dangers sont encore plus grands pour les infections animales, évidemment.

Un sondage récent dans un important abattoir de Montréal, a révélé que, sur 100 carcasses "suspectes" soumises à l'analyse, 39 contenaient des traces détectables d'antibiotiques.

Session d'étude en France

MONTREAL (PC) — La Régie de la langue française du Québec enverra en France, cette semaine, 20 représentants de l'industrie alimentaire pour une session d'étude de deux semaines visant à faire du français la langue de travail dans la province.

Un porte-parole de la régie, M. André Jeannotte, a précisé que ce voyage est compris dans un programme offert aux compagnies se qualifiant pour l'obtention d'un certificat de compétence en français et payé à parts égales par le Québec et la France.

En vertu de la loi de la langue officielle—loi 22—toute société employant au moins 500 personnes doit détenir ce certificat pour être admissible aux contrats de l'Etat et aux subventions d'encouragement.

Les représentants qui doivent partir demain, a ajouté M. Jeannotte, se pencheront sur chacun des aspects de l'industrie alimentaire en France, des négociations collectives à la terminologie utilisée dans la préparation et l'emballage des aliments.



**LE PÈRE NOËL
ET LA FÉE
DES ÉTOILES
ARRIVENT
SAMEDI
27 NOVEMBRE
À 10 H.
À PLACE STE-FOY
CARREFOUR DE L'ÉLÉGANCE**



Dans le ventre du brise-glace d'Iberville

Comme "Jonas" en quête d'une sortie, un groupe de professeurs et de responsables en orientation dans les collèges de la région et de l'Est du Québec regardent comment fonctionnent les machines du brise-glace d'Iberville qu'ils ont visité, hier. Ils participent à une réunion d'information sur la garde côtière du ministère fédéral des Transports du Canada, division des Laurentides. Celle-ci

emploie 1,340 personnes au Québec dont 690 officiers de navires et membres d'équipage. La garde côtière leur a expliqué ses besoins en personnel et les chances d'ouverture qu'elle offre aux jeunes sur le marché du travail notamment au niveau des équipages où il faut trouver entre 100 et 150 personnes pour remplacer le personnel d'équipage.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Whelan alimente encore l'actualité

BRANDON (d'après CP) — Le ministre canadien de l'Agriculture, Eugene Whelan, a soutenu avoir été cité "hors contexte" lorsqu'il a philosophé sur la consommation du boeuf, à Calgary, la semaine dernière.

"J'ai découvert, a-t-il dit devant les délégués de l'Union of Manitoba Municipalities, hier, que des journalistes saisissent toujours mal les faits."

M. Whelan a affirmé que les journalistes présents en cette occasion, soit tous sauf un seul, ont mal saisi le sens de ses paroles et n'ont pas compris les farces qu'il a glissées dans son texte.

"Le boeuf rend les gens

féroces, avait-il déclaré. Si vous en mangez moins, vous aimerez davantage."

Le ministre s'était ensuite lancé dans une étude sociologique de l'Amérique du Sud selon laquelle les gens s'y entretenaient parce qu'ils consommaient 225 livres de boeuf par personne par an.

Le seul journal qui a rendu les faits exactement, a repris M. Whelan hier, est le Toronto Star.

Le ministre de l'Agriculture a ajouté que les journalistes avaient oublié une grande partie de sa conférence de presse de Calgary, notamment que l'agence canadienne centrale de mise en mar-

ché des oeufs baissait le prix de la douzaine de deux cents.

"Avez-vous lu ça quelque part, a-t-il demandé. Quand l'agence a haussé les prix d'un cent la douzaine, cela a fait les manchettes. Je suppose que c'est ça la liberté de presse."

M. Whelan a quitté la conférence et s'est rendu à Ottawa peu après à bord d'un Jet Star gouvernemental. Il devait être de retour après la réunion.

"Je suis venu dans l'un de ces avions construits par l'ancien premier ministre John Diefenbaker en 1962", a-t-il expliqué.

"Au Canada, les grandes entreprises ont 90 avions. Le

temps des dirigeants d'entreprises est compté. Le Canada est un grand pays. La seule façon pour que je sois ici et

de retour à Ottawa pour une réunion à 20h est d'utiliser cet avion", a conclu le ministre.

Réunion Canada-CEE

TORONTO (PC) — Le comité mixte de coopération composé de représentants du Canada et de la CEE tiendra sa première réunion la semaine prochaine, a indiqué M. Marcel Cadieux, ambassadeur du Canada auprès de la Communauté économique européenne.

M. Cadieux a précisé devant l'Institut canadien des affaires étrangères, hier, que les questions d'organisation seront abordées au cours de cette réunion.

Le comité a pour but de résoudre toutes difficultés soulevées par l'établis-

sement d'un "lien contractuel" entre le Canada et la CEE.

Selon M. Cadieux, ce lien signifie que le Marché commun informera le Canada de ses décisions. En vertu du même accord, le Canada peut traiter de questions de commerce extérieur et de politique étrangère avec la CEE.



Le rosé Royal de Neuville, un vin pétillant "d'appellation contrôlée" qui est élaboré selon la tradition des grands vins. Les connaisseurs l'ouvrent à l'occasion d'une soirée entre amis, d'un tête-à-tête, d'un dîner d'affaires, d'une fête ou d'un événement qui leur est cher.

Accompagnés d'un Royal de Neuville, vos poissons, rôtis de boeuf et tournedos, ou encore vos fromages, vous feront connaître les plaisirs de la bonne table.

Le Royal de Neuville est élaboré selon l'authentique "méthode champenoise", un procédé de vieillissement naturel. La nature fait bien les choses.

Royal de Neuville.
C'est tous les jours dimanche.

542G - \$4.95
Représenté par Gabriel Boussion Inc.

VIA vous a promis du neuf.

TARIFS EXCURSION



...ou le train à très, très bas prix.

Aller-retour même jour.

- Voyage en coach
- Vers Montréal.

Aller-retour 7 à 30 jours.

- Voyages partout au Canada
- à l'extérieur du Corridor* (sauf à Terre-Neuve)

Quelques exemples, tarifs aller-retour:

Ste-Foy-Montréal	\$ 12.95	Lévis-Halifax	\$ 39.60
Lévis-Montréal	\$ 13.50	Lévis-Gaspé	\$ 33.00
		Ste-Foy-Winnipeg	\$ 83.60

En coach. Supplément normal pour autres voitures.

Ne partez pas en voyage...

sans vous renseigner sur nos nouveaux tarifs excursion. Ils peuvent vous faire réaliser de grandes économies. Vous obtiendrez tous les détails auprès d'un agent de voyages ou du bureau des Ventes Voyageurs VIA CN. Ces nouveaux tarifs réduits sont en vigueur jusqu'au 31 mai 1977, sauf à certaines périodes de congés. Prix minimum du billet aller-retour: \$4; pas de voyages par étapes.

*Le Corridor s'étend de Sainte-Foy (Québec) à Windsor.



Le Fonds "M" du Trust Royal.

Le placement hypothécaire qui vous en donne "plus" pour votre argent.

Le Fonds "M" du Trust Royal est un fonds commun de placements hypothécaires auquel vous participez sans verser de commission sur les ventes.

C'est un placement sûr! La gestion de votre argent est confiée à un personnel riche d'une longue expérience dans le domaine hypothécaire.

C'est un placement dont le rendement est très élevé. Du reste, les placements hypothécaires ont toujours constitué une excellente source de revenu.

Et quelle souplesse! Votre argent ne se trouve pas bloqué pour une période de temps déterminée et votre participation au Fonds "M" peut s'inscrire dans le cadre d'un régime d'épargne-retraite.

Investir dans le Fonds "M" c'est faire un placement hypothécaire qui saura vous profiter.

Nous pouvons vous aider à réaliser ce que vous voulez.

Fonds "M"

Trust Royal



1120 Chemin St-Louis, Sillery
Centre d'Achats Place Laurier
et
1874 d'Estimacville, Québec

681-7241 Lun.-Ven. 8:45 A.M. - 6:45 P.M.
688-1013 Lun.-Mer. 9:30 A.M. - 6:00 P.M.
681-7318 Jeu.-Ven. 9:00 A.M. - 9:00 P.M.
681-7318 Samedi 9:00 A.M. - 6:00 P.M.

Autres bureaux à Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke et par tout le Canada.

Il ne faut pas considérer ce texte publicitaire comme une offre publique, cette dernière se faisant exclusivement par l'intermédiaire du prospectus. Pour obtenir d'autres exemplaires de ce texte, veuillez vous adresser à la Compagnie Trust Royal

Annnonce de mesures d'austérité des dépenses fédérales

OTTAWA (d'après CP) — Le gouvernement fédéral fera connaître bientôt de nouveaux moyens de régler les dépenses à l'occasion d'une autre étape de l'offensive de relations publiques voulant convaincre les contribuables qu'il ne joue pas double jeu avec leur argent.

On s'attend à Ottawa à ce que le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, annonce au début de décembre de nouvelles mesures d'austérité à la suite du rapport cinglant du vérificateur général J.J. Macdonell, déposé lundi, qui accusait le gouvernement de perdre le contrôle des fonds publics.

De hauts fonctionnaires affirment que le gouvernement criera victoire à la même occasion en démontrant qu'il a atteint les buts fixés il y a un an, à l'aide de nombreux exemples de dépenses qui ont été réduites, reportées à plus tard ou tout simplement éliminées.

Malgré cette campagne de publicité prévue, le rapport Macdonell et la fermeture récente des comptes publics ont mis au jour de fortes augmentations dans de larges secteurs des dépenses publiques et des contrôles discutables sur plusieurs programmes de dépenses.

On y retrouve notamment une hausse de 34 pour 100 sur l'an dernier qui a porté à \$14.1 millions les dépenses pour les employés occasionnels dont la présence sur la liste de paie n'est pas mentionnée dans les listes du personnel de la fonction publique.

Les dépenses consacrées à l'hospitalité officielle, aux repas et boissons pour les diplomates, les hommes d'affaires et autres ont également augmenté au cours de cette année d'austérité, selon les chiffres contenus dans les comptes publics.

Doutes
La campagne de publicité a été mise au point en juin dernier sur les ordres du Conseil des ministres et son lancement prévu pour cet automne après que des études eurent démontré que bien des Canadiens doutaient que le gouvernement fasse sa part pour contrôler les dépenses.

Dans une lettre confidentielle adressée à tous les sous-ministres, le secrétaire

Gordon Osbaldeston du Conseil du Trésor a déjà demandé à tous les ministères de préparer des listes de programmes qui ont été abandonnés, reportés ou éliminés depuis le 18 décembre lorsque M. Jean Chrétien, le prédécesseur de M. Andras, a annoncé des coupures de \$1.5 milliard dans les dépenses en 1976, réduisant ainsi le taux d'accroissement des dépenses de 14 pour 100.



Sans famille

Charlie Shawanigonebi (à droite) est un jeune Indien de 18 ans, de Vancouver, à la recherche de ses 13 frères et sœurs. Sa famille se trouvait originairement à Mindemoya, sur l'île Manitoulin, en Ontario, mais elle se dispersa peu après la naissance de Charlie. La jeune fille qui se trouve près de lui est sa sœur Ida, qu'il vient de retrouver à Windsor, grâce à la publicité que lui a accordée le quotidien de l'endroit, le Windsor Star. Il n'y avait pas de champagne, lors de ces retrouvailles. Seulement un silence gêné entrecoupé de blagues un peu timides.

LE ROI DU RADIO

ROBERT M. MARCEL INC.

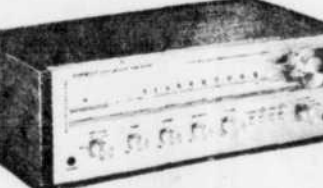
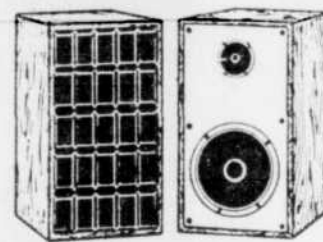
MODES DE PAIEMENT FACILES

VILLE DE QUÉBEC
453 est, BOUL. CHAREST
(près de la Couronne)
524-8252

PLAN BUDGETAIRE DISPONIBLE

Sansui

PIONEER



- 2 haut-parleurs Electro-Sound 2 voies.
- Table tournante Pioneer avec cartouche Shure M91ED.
- Récepteur stéréo Pioneer SX 450 30 watts RMS.

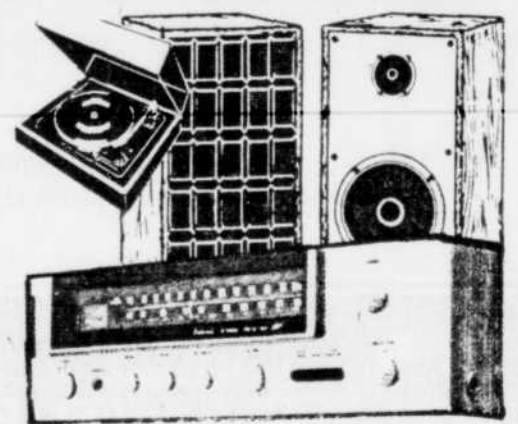
Garantie de 5 ans sur pièces.
Valeur suggérée du fabricant \$630.
SPECIAL "ENSEMBLE AU COMPLET"
\$390

JEUX pour T.V.

S'adapte sur n'importe quel téléviseur, couleur ou noir et blanc. Vous pouvez jouer au tennis, hockey, ballon au mur, hand-ball.

\$69⁸⁸

JEUX VIDEO EXTREMEMENT PASSIONNANTS POUR LA MAISON - SPECIAL



- 2 haut-parleurs de qualité Electro-Sound.
- Table tournante de qualité.
- Récepteur AM/FM stéréo 221.

SPECIAL DU ROI
L'ensemble au complet **\$288**

Une première mesure, déjà!

OTTAWA (PC) — Dans le dessein de faire des économies, le gouvernement n'imprimera son propre annuaire téléphonique que trois fois cette année, soit une édition de moins de cet annuaire qui compte 360 pages.

Répondant à une question écrite formulée par M. Bob Brisco, député PC de Kootenay-Ouest, le gouvernement a déclaré que le coût d'impression de l'annuaire augmentait sans cesse.

En 1974, il en coûtait \$172,210; en 1975 \$218,536 et en 1976 \$232,763.

On ne précise pas le nombre d'annuaires qui sont imprimés en une seule édition.

Dans la plupart des villes, les abonnés au téléphone du secteur privé reçoivent un seul annuaire par an.

Hausse de l'aide aux Palestiniens

NATIONS UNIES (PC) — Le Canada va accroître cette année de 11 pour cent son aide humanitaire aux réfugiés palestiniens en s'engageant à contribuer pour un montant de \$1.5 million à l'oeuvre de l'Agence de secours aux réfugiés des Nations unies.

M. Robert Stanbury, représentant canadien au comité had hoc de l'Assemblée générale, a indiqué mercredi que ce versement est sujet à approbation par le Parlement canadien. L'année dernière, le Canada a fourni \$1.35 million en argent et pour \$2 millions de farine.

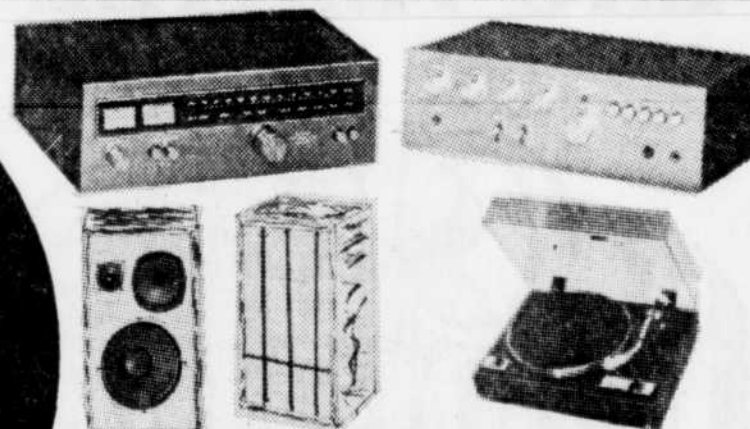
PIONEER

- Récepteur Pioneer SX-750, 100 watts RMS.
- 2 haut-parleurs à 3 voies LTC-12 MK-IV.
- Table tournante Technics SL-20.
- Cartouche magnétique Excell ou Audio Technica incluse, à votre choix.

PRIX DU ROI
\$750



Service optionnel. TELECOULEUR
quantité limitée. **\$297**
Extra spécial à partir de



ENSEMBLE SANSUI

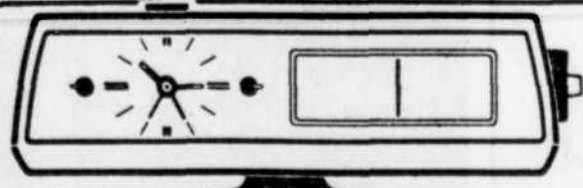
- Comprenant:
- 1 amplificateur AU-2200 Sansui, 20 watts RMS
 - 1 tuner AM/FM Sansui modèle TU-4400
 - 2 haut-parleurs 3 voies, plus grilles acoustiques
 - Table tournante manuelle, modèle EDS-10M
 - Cartouche magnétique incluse.

\$588

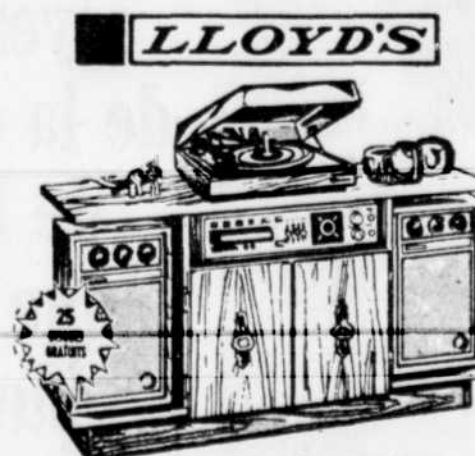


BASE OPTIONNELLE
SPECIAL DU ROI
\$108

- Comprenant:
- Récepteur stéréo AM/FM.
 - Tourne-bande 8 pistes.
 - Table tournante BSR 2000 AX.
 - 2 haut-parleurs SH 9481.
 - Gratuit: casque d'écoute.



RADIO AM/FM
réveille-matin
base pivotante. **\$19⁸⁸**



Support optionnel
STUDIO D'ENREGISTREMENT COMPLET

- Comprenant:
- Récepteur AM/FM stéréo.
 - Tourne-bande 8 pistes.
 - Table tournante automatique.
 - 2 microphones.
 - 2 haut-parleurs air suspension.
 - Magnétophone d'enregistrement.
 - Casque d'écoute stéréo.

\$178

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
CHEZ LE ROI DU RADIO, LES PLUS BAS PRIX RÉGNENT TOUJOURS
VÉRIFIEZ PAR VOUS-MÊME AILLEURS ET REVENEZ NOUS VOIR.

Grumman propose des avions à prix d'aubaine au Canada

OTTAWA (PC) — La société Grumman Aerospace Corp. a lancé l'idée que le Canada devrait considérer l'acquisition de 125 chasseurs de seconde main fabriqués par la dite firme américaine et appartenant aux forces navales des Etats-Unis.

De source canadienne, on confirme que la suggestion a été faite par la société Grumman et que les autorités américaines n'ont pas été consultées. D'ailleurs, on ne

sait même pas si les avions en question sont en vente.

Cependant, bien que les Forces canadiennes disent que l'idée de Grumman n'est que pure spéculation, la suggestion de la société américaine a soulevé l'enthousiasme du critique des affaires militaires du Parti progressiste-conservateur aux Communes, M. Allan McKinnon.

Selon M. McKinnon, qui au cours d'une interview cette

semaine s'était plaint que le gouvernement dépensait trop d'argent en avions et en tanks, la proposition de Grumman mérite l'attention du gouvernement car elle pourrait représenter des économies énormes.

La proposition de la société Grumman, rendue publique au début de l'année courante, n'entre pas dans les détails de la transaction éventuelle. Toutefois, la société suggère un prix de \$7

millions pour chacun des appareils F-14 que les Forces canadiennes pourraient acheter de la marine des Etats-Unis. Selon certaines sources, la transaction porterait sur un nombre indéterminé de chasseurs à réaction, entre 40 et 125 avions.

Une aubaine

Dans le monde de l'armement, le prix de \$7 millions est considéré comme une aubaine, bien qu'il s'agisse d'un montant hypothétique et que, selon les militaires, l'avion coûterait plus cher que cela. Le chiffre le plus souvent avancé dans les milieux de la défense pour des chasseurs est de \$2 milliards comparativement à \$875 millions pour les 125 avions à \$7 millions l'unité.

Les Forces armées ont besoin d'un nouvel avion — ou de plus d'un type d'avion — pour remplacer les CF-101 maintenant utilisés pour la défense continentale, les CF-104 utilisés par les forces canadiennes de l'OTAN stationnées en Europe et éventuellement les CF-5 utilisés comme forces de soutien terrestre.

Il est généralement admis que ces avions doivent être

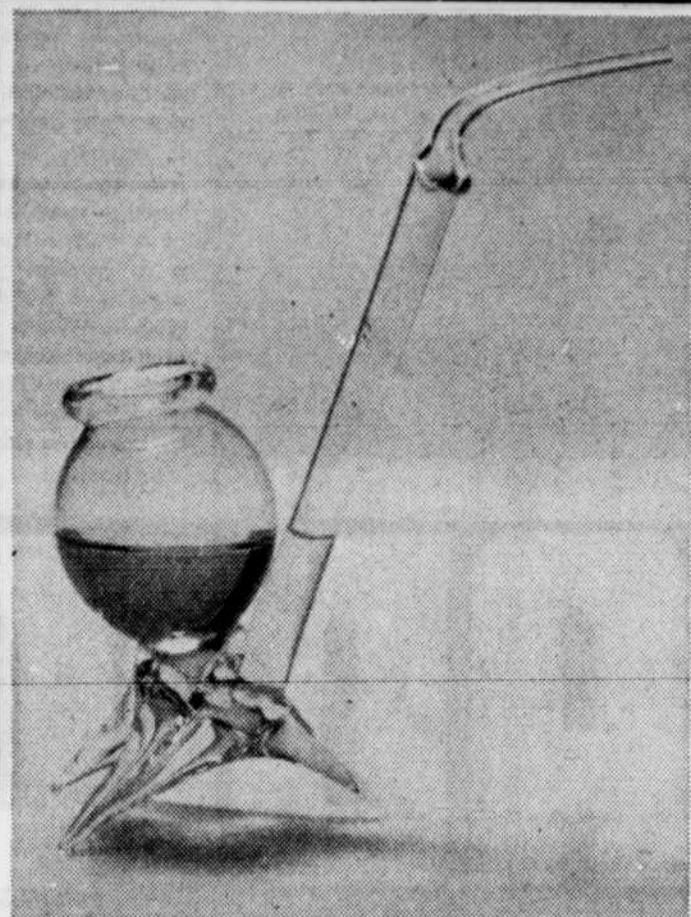
remplacés et l'aviation a manifesté de l'intérêt pour les F-14 de Grumman, ainsi que pour deux autres chasseurs américains.

Le ministère de la Défense nationale est en train de mettre la dernière touche à un rapport de l'aviation concernant les caractéristiques qu'elle juge essentielles dans un nouvel avion.

Le chef de l'aviation, le lieutenant-général William Carr, a déclaré que les CF-101 doivent être remplacés avant la fin de la décennie, sinon le coût pour les maintenir en opération deviendra vite prohibitif.

Des sources venant du monde industriel ont observé que la proposition de Grumman offrait une porte de sortie aux Forces armées canadiennes qui doivent comprimer le plus possible leurs dépenses.

Les autorités militaires, de leur côté, estiment que le projet est trop flou pour y accorder plus d'attention. Elles observent que si la société Grumman est sérieuse, elle devrait faire une proposition ferme, après avoir parlé de son projet avec les forces navales américaines.



La pipe à cognac

C'est un fin connaisseur?
Offrez-lui la pipe à cognac faite de crystal de plomb.
C'est un cadeau fort goûté au temps des fêtes.

La griffe Pierre Robitaille
est votre garantie de qualité et bon goût

La boutique
Pierre Robitaille inc.
Carré d'Youville, 694 0262 / Place Ste-Foy, 653 7260

Melchers connaît le gros gin?

j'te crois!



**CROIX
D'OR**



Pennington's
la mode pour les grandes tailles



EAU TRAITÉE

Claire fontaine



soyez sûrs
de la qualité
de l'eau
que vous
buvez!

Pour tout renseignement additionnel au sujet de l'eau traitée Claire Fontaine et de son mode de distribution, ou pour la location d'un appareil refroidisseur, communiquez avec:

ALEX COULOMBE LTEE
2300 OUEST, BOUL. CHAREST, QUEBEC
TEL.: 687-2700

C'EST BIEN VOUS tailles 38 à 46

Une bonne idée! Coordonnés pour soirées!

A gauche: Haut décolleté en rond avec foulard assorti à bord strié, blanc, noir, rouille et rouge. Tailles 40 à 46 \$12.98.
Jupe évasée avec écharpe, noir, blanc teinté, rouille et cannelle. En polyester. Tailles 38 à 44 \$24.00.

A droite: Haut "disco" en polyester georgette imprimé. Un maillot en interlock de polyester porté au-dessous, ton uni, rouge/noir, brun/beige. Tailles 38 à 44 \$35.00.
Pantalon-jupe, style fourreau. En 100% polyester. Noir seulement. Tailles 38 à 44 \$26.00.

PLACE LAURIER, STE-FOY
Tél.: 653-2484

PLACE QUEBEC
Tél.: 523-6885



Père Noël géant

Si le Père Noël est déjà parmi nous, à un mois du 25 décembre, c'est qu'il a chaussé ses bottes de sept lieues. Diego Gonzales prête ses épaules à Terry Kuzminski pour qu'il parvienne à serrer la main du personnage. C'est le CN qui a eu cette idée de le jucher sur des échasses à Toronto.

Un étudiant montréalais mérite une bourse

OTTAWA (d'après CP) — Serge Duquette, un étudiant montréalais âgé de 17 ans, a reçu hier une bourse qu'il avait remportée au cours d'un concours littéraire commandité par le Forum des jeunes Canadiens.

La cérémonie s'est déroulée au parlement en présence du président des Communes James Jerome, et du président du Sénat Mme Renaude Lapointe, présidents

honoraires conjoints du forum.

Serge faisant partie des 400 étudiants qui viennent de suivre des cours d'une durée d'une semaine, organisés par le Forum à Ottawa, pour étudier le fonctionnement du gouvernement au moyen de colloques, de discussions et de causeries.

La bourse qu'il a obtenue lui permet d'assister à des cours du même genre à Washington.

Les Américains pourront continuer à se servir de la base de Goose Bay

OTTAWA (PC) — Le Canada et les Etats-Unis ont conclu un accord en vertu duquel l'armée de l'air américaine pourra continuer à se servir de la base de Goose Bay, au Labrador.

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé, hier, que les Etats-Unis garderont une dizaine de personnes à

l'aéroport de Goose Bay pour assurer les services nécessaires aux avions effectuant des vols entre l'Amérique du Nord et l'Europe ou des vols entrepris dans le cadre soit de l'OTAN soit du NORAD.

Les services de soutien seront assurés par une centaine de Canadiens à l'emploi d'un entrepreneur civil.

Le major den Hartog décrit la misère au Bangladesh

par Judy CREIGHTON
de la Presse canadienne

TORONTO (PC) — Eva den Hartog a parfois douté que Dieu soit vraiment un Dieu d'amour. Entourée constamment de pauvreté, de souffrance et de mort, dans sa mission comme responsable de tous les projets de l'Armée du Salut au Bangladesh, elle admet qu'elle a parfois été déprimée et découragée.

"Mais pourtant je reconnais que la présence de Dieu dans ma vie a le pouvoir de me calmer, a-t-elle déclaré au cours d'une interview. Je dois travailler et prouver par les actes qu'il est un Dieu d'amour".

Le major den Hartog effectuait présentement une tournée de conférences en Amérique du Nord, sous la patronage de World Vision, une organisation humanitaire

chrétienne dont l'objectif principal est de parrainer des enfants adoptifs dans les pays du Tiers-Monde.

Mme den Hartog, qui est née et a grandi aux Pays-Bas, a commencé à travailler dans l'Armée du Salut pendant la seconde guerre mondiale.

Après deux années de formation et quatre années de travail évangélique dans l'Armée du Salut en Belgique et en Hollande, elle a décidé de devenir missionnaire.

Elle a obtenu un certificat en soins infirmiers, après quoi elle a suivi un cours spécial sur les maladies tropicales et est devenue également sage-femme qualifiée. Depuis 1971, elle poursuit son œuvre en Asie, en particulier au Bangladesh, un pays surpeuplé, dévasté par la guerre, les tornades, les cyclones et la famine.

Le major den Hartog a établi des hôpitaux temporaires, elle a organisé des distributions de nourriture dans les villages, elle a fait venir des matériaux pour la reconstruction des maisons et a contribué à la création de garderies au Bangladesh. Elle n'a pas de sympathie pour les gens des pays riches qui, selon elle, "ignorent tout des vrais problèmes de famine", et critiquent leurs propres gouvernements parce que ceux-ci accordent des sommes

d'argent considérables aux pays défavorisés.

"J'ai rencontré un homme au Canada récemment qui se plaignait du fait que ce pays donne sans compter pour le Bangladesh, a-t-elle raconté. Il disait que malgré toute l'aide étrangère, il ne semblait pas y avoir d'amélioration dans la situation économique de ce pays".

Malnutrition

"Mais comment ces gens

peuvent-ils réclamer leurs droits et devenir autonomes, alors qu'ils manquent d'énergie à cause de la malnutrition?"

Le major den Hartog a souligné le fait que la population du Bangladesh augmente constamment, et déclaré qu'il était presque impossible d'instruire les gens en matière de planification familiale, à cause de l'ignorance générale et à

cause des convictions religieuses.

"La femme moyenne, qui se marie généralement entre 12 et 15 ans, peut s'attendre à 16 grossesses avant d'avoir atteint 30 ans. A 30 ans, elle est usée et sa condition physique correspond à celle d'une Occidentale de 80 ans". Vingt-cinq pour cent des bébés meurent avant d'avoir un an, a-t-elle ajouté.

Selon le major den Hartog, les femmes sont des citoyens

de deuxième classe au Bangladesh, "et pourtant, elles travaillent dur comme épouses, comme mères et comme aides aux travaux dans les champs".

En ce qui concerne l'instruction, le major den Hartog a dit que la priorité est accordée aux garçons. "Mais nous construisons des écoles mixtes, afin que les générations futures puissent mettre de l'ordre dans le chaos actuel".

L'Armée du Salut travaille conjointement avec plusieurs autres organisations de secours au Bangladesh, dit le major den Hartog.

Elle ajoute que "si seulement la foi chrétienne achevait vers les pays sous-développés l'argent qu'elle place dans les monuments et les édifices religieux, une grande partie des problèmes disparaîtraient".

"Je crois que c'est cela que le Christ a voulu dire."



Le major Eva den Hartog, en charge de tous les projets de l'Armée du Salut au Bangladesh.

Reddition de l'Ontario devant les sociétés, selon l'opposition

TORONTO (PC) — L'orientation économique de l'Ontario pour 1977, dévoilée mardi par le trésorier provincial M. Darcy McKeough, manque de vigueur et va dans la mauvaise direction.

C'est ce qui ressort des déclarations des leaders de l'opposition, MM. Stephen Lewis et Stuart Smith.

Pour M. Lewis, le rapport de 36 pages présenté par M. McKeough n'a d'autre but que de justifier la "reddition honteuse" du gouvernement devant les exigences des sociétés en étendant l'exemption de taxes aux machines et autres équipements de production.

D'autant plus, dit le leader néo-démocrate, qu'il n'existe aucune preuve que l'exemption temporaire décrétée en 1975 ait favorisé la création d'emplois.

De son côté, le leader libéral Stuart Smith a fait remarquer que, malgré le retard de l'économie ontarienne par rapport au reste du pays, M. McKeough n'a apporté aucune solution au problème si ce n'est l'exemption de taxes. Le Parti libéral n'est pas opposé à la mesure prônée par le trésorier de la province. Cependant, a ajouté M. Smith, le geste de M. McKeough ne fait que confirmer sa confiance dans les grandes entreprises.

Selon les leaders des partis d'opposition, bien d'autres mesures s'imposent pour relancer l'économie de la province. Il faudrait stimuler la construction domiciliaire et faire ainsi échec au chômage qui sévit dans cette industrie. En outre, M. Smith préconise des mesures visant à aider les petites entreprises.

Au cours des quatre der-

nières années, le gouvernement a dépensé environ \$1 milliard en faisant des concessions aux grandes compagnies et en projets dont l'utilité est mise en doute par le leader néo-démocrate.

Répondant aux critiques de l'opposition, M. McKeough a affirmé que les mesures gouvernementales étaient pleinement justifiées et qu'il s'agissait de s'assurer que les manufacturiers ontariens puissent maintenir leurs prix à un niveau raisonnable et, par ce fait même, demeurer compétitifs.

Etude sur les immeubles en copropriété

TORONTO (PC) — M. Darwin Kealey, candidat progressiste-conservateur défait à la dernière élection provinciale, a été nommé, hier, à la tête d'une équipe de chercheurs devant étudier les problèmes causés par les immeubles en copropriété.

Le ministre des Relations commerciales, M. Sidney Handelman, a précisé que le but de l'enquête était de fournir des recommandations en vue de nouveaux règlements ou d'une nouvelle loi.

Les autres membres de l'équipe sont: Audrey Loeb Burns, un avocat du ministère des Relations commerciales; A. N. MacKay, du ministère du Revenu; M. A. Synovitch, du ministère du Trésor; et Diane Santo, du ministère du Logement.

AU PAVILLON DU CADEAU POUR NOËL

LaSalle

La belle Époque

POUPÉES DÉCORATIVES HAUTE COUTURE DANS LE STYLE DE L'ÉPOQUE

CHOIX EXTRAORDINAIRE DE PERSONNAGES EN COSTUMES FÉERIQUES!

POUPÉE 10 POUÇES
2⁹⁸

POUPÉE 12 POUÇES
4⁹⁸

POUPÉE 16 POUÇES
7⁹⁸

POUPÉE 22 POUÇES
12⁹⁸

"FAITES-VOUS CONNAÎTRE"

199

LES SIGNES DU ZODIAQUE EN PENDENTIFS AU CHOIX

2⁹⁸

298

PENDENTIFS ORIGINAUX

199 298

FLEURS ET FRUITS DÉCORATIFS EN BOIS

TOURNESOL PORTE-SERVIETTES

398

SUPERBE BOUQUET MURAL

598

BROUETTE SOUS-VERRES

199

PLATEAU DE FRUITS

298

"ALICE AU PAYS DES MERVEILLES" POUR ENFANTS

BRACELET EN SIMILIPERLES

199

ENS. BRACELET ET PENDENTIF EN SIMILIPERLES

298

PENDENTIF AVEC CHAÎNE ET FIGURINE

199

COFFRET À BIJOUX MUSICAL

798

LAPIN TIRE-LIRE EN VELOURS

199

RÉVEIL "BONJOUR" WESTCLOX

698

A CES MAGASINS

LaSalle

SEULEMENT

QUÉBEC

1515, D'ESTIMAUVILLE

LÉVIS

100, BOUL. KENNEDY

VANIER

405, SOUMANDE

STE-FOY

2323, BOUL. DU VERSANT NORD

au pied de la route du Vallon

RIVIÈRE-DU-LOUP

CENTRE D'ACHATS PLACE MARTIN

SONAX



A-7300

CARACTÉRISTIQUES

Standard	1/4 piste, 2 canaux stéréo
Têtes	3 (lecture/enregistrement/effacement)
Moteurs	3 (1 cabestan à entraînement direct, 2 asynchrone pour bobines)
Bobines	26,5 cm et 18 cm
Vitesse	19/9,5 cm/s (±0,5%)
Plourage	
Scintillement (pondéré, efficace)	0,05% à 19 cm/s 0,09% à 9,5 cm/s
Réponse en fréquence (Hz) Bande, haut niveau	40-24k 3 dB 19 cm/s 40-16k 3 dB 9,5 cm/s
Rapport signal/bruit	58 dB (65 dB pondéré & 3% distorsion)
Distorsion harmonique	Inférieure à 1% à 1 kHz, niveau de modulation normal

DÉTAIL SUGGÉRÉ : \$1849.00

SPECIAL : \$1325.00



SPÉCIAL TECHNICS

- Récepteur TECHNICS Modèle 5150 — AM-FM — 32 WATTS RMS — distorsion harmonique totale .8% — sensibilité FM — 1.9 MV et séparation FM Stéréo 40 db.
- Table tournante KENWOOD Modèle KP-1022, entièrement manuelle, ENTRAÎNEMENT PAR COURROIE, cartouche magnétique.
- 2 haut-parleurs bass reflex avec 8" COAXIAL, 5 ans de garantie Modèle 325.
- 1 ENREGISTREUR AKAI, Modèle cs 34D — avec système DOLBY et CRO2 Rapport signal-bruit avec dolby = 60 db.

SPECIAL D'OUVERTURE SONAX

\$599.00



SPÉCIAL KENWOOD

- Récepteur KENWOOD Modèle KR-3400, 22 WATTS RMS par canal à 8 ohms de 20 à 20.000 HZ, les deux canaux en circuit, sensibilité FM 2.5 MV.
- Table tournante TECHNICS SL-20 — entièrement manuelle avec ENTRAÎNEMENT PAR COURROIE — Motor cc avec générateur de fréquence Servo-contrôlé. Ronflement — 65 db (din B)
- 2 haut-parleurs SE - 3500, 50 watts RMS - Circuit de protection: Woofer 10", midrange 5", tweeter 4".
- CARTOUCHE MAGNÉTIQUE audio-technica AT-10

SPECIAL D'OUVERTURE SONAX

\$679.00



SPÉCIAL MARANTZ

- Récepteur MARANTZ Modèle 2215 — AM-FM Stereo 15 watts RMS par canal — distorsion harmonique totale .9%
- Table tournante Guarrard automatique avec CARTOUCHE MAGNÉTIQUE pointe elliptique, base de bois fini noyer et couvercle plexiglass.
- 2 haut-parleurs GOODMANS de 35 watts RMS — avec 2 woofers de 6 1/2" et un tweeter de 3 3/8"

SPECIAL D'OUVERTURE SONAX

\$399.00

SONAX

SPECIALISTE DU SON

969 route de l'église, ste-foy, 658-2146

- STATIONNEMENT FACILE
- CHARGEX + MASTER CHARGE
- Facilités de paiement pour 18 ans et plus (versements à partir de janvier)